

« Ensemble, partageons une EPS de qualité »

Ce que l'AE-EPS entend par une EPS de qualité

L'AE-EPS porte depuis plusieurs années une ambition : « Ensemble, partageons une EPS de qualité. »

Parler d'une « EPS de qualité » ne revient pas à définir une EPS idéale et unique. Le pluralisme constitue l'un des fondements de l'AE-EPS : des sensibilités, des cadres de pensée et des propositions différentes s'y rencontrent, se confrontent et s'enrichissent.

Ce pluralisme ne signifie pas pour autant absence de repères communs. De la Charte (2000) au texte issu du séminaire de Valence (2009), des prises de position institutionnelles (2015) aux travaux inter-groupes les plus récents (2025), certaines valeurs humanistes et orientations communes traversent notre histoire.

L'EPS est une discipline de l'École de la République. Elle contribue à ses finalités communes tout en apportant ce qui fonde sa spécificité : des apprentissages et des expériences construits dans et par l'engagement corporel.

L'enjeu n'est donc pas de fixer une méthode unique, mais d'affirmer les principes qui caractérisent aujourd'hui, pour l'AE-EPS, une EPS de qualité.

1. Faire de l'expérience corporelle le lieu de véritables apprentissages

Une EPS de qualité est d'abord une EPS dans laquelle les élèves vivent de véritables expériences corporelles. L'engagement corporel et l'action motrice fondent la spécificité de la discipline. Mais cette mise en jeu du corps ne suffit pas, à elle seule, à caractériser un enseignement de qualité : encore faut-il qu'elle permette aux élèves d'apprendre et de se transformer. Une situation peut être active, engageante ou plaisante sans produire les acquisitions recherchées ; l'accumulation d'expériences, même diversifiées, ne garantit pas davantage les apprentissages. La responsabilité de l'enseignant est donc de concevoir et d'organiser des expériences qui préservent cette spécificité corporelle tout en permettant aux élèves de construire de nouveaux savoirs et de transformer leur activité.

Apprendre par corps ne signifie pas réduire l'élève à sa seule motricité visible. En EPS, son activité se construit dans une relation à un environnement matériel, humain et culturel, et les apprentissages articulent des dimensions motrice, méthodologique, sociale, cognitive et affective. Agir, percevoir, décider, ressentir, comprendre ou entrer en relation ne constituent pas des apprentissages séparés : ils se combinent dans une même expérience. Selon les transformations recherchées, l'enseignement peut porter plus particulièrement sur l'une de ces dimensions, sans jamais l'isoler des autres : même lorsqu'une dimension devient un objet d'apprentissage explicite, elle reste travaillée dans son articulation avec les autres dimensions de cette activité. Ces transformations doivent pouvoir être repérées, rendues lisibles et comprises, par l'enseignant comme par l'élève.

Une EPS de qualité fait ainsi de l'expérience corporelle son ancrage : c'est la personne dans son unité qui agit, apprend et se transforme.

2. Articuler culture corporelle et transformation de l'élève

L'EPS porte une responsabilité culturelle. Elle doit permettre à toutes et tous d'accéder à une culture corporelle commune et plurielle, nourrie de pratiques physiques, sportives et artistiques issues de notre histoire, de leurs évolutions contemporaines et des pratiques qui restent à inventer. La culture sportive y occupe une place importante, sans épuiser la diversité des expériences corporelles auxquelles l'École doit donner accès.

Cette ambition ne consiste ni à reproduire à l'identique les pratiques sociales, ni à les transformer en supports interchangeables. L'École sélectionne, aménage et reconstruit les pratiques afin d'en préserver les significations tout en les rendant accessibles et porteuses d'apprentissages.

Les techniques, les règles, les significations, les émotions, les rapports au milieu ou aux autres contribuent ainsi à déterminer ce qu'il est pertinent d'apprendre. Une EPS de qualité assume des apprentissages techniques précis et culturellement situés, sans réduire pour autant une pratique à l'accumulation de gestes ou de techniques isolés.

Le culturel et le fonctionnel ne s'opposent donc pas. Une technique prend son sens par ce qu'elle permet de comprendre, de transformer et de devenir capable de faire ; réciproquement, les transformations recherchées ne peuvent être définies indépendamment des pratiques dans lesquelles elles prennent corps.

Une EPS de qualité articule ainsi culture corporelle et transformation de l'élève : elle permet à chacun de s'approprier les pratiques et leurs significations en transformant progressivement sa manière d'agir.

3. Construire un droit réel à apprendre pour toutes et tous

Tous les élèves n'entrent pas en EPS avec les mêmes ressources, les mêmes expériences ni le même rapport aux pratiques physiques dans leur diversité. Ces écarts ne sont pas seulement individuels. Ils sont aussi liés aux histoires sociales et culturelles, au genre, au handicap, aux territoires ou aux possibilités d'accès aux pratiques.

L'École ne peut les ignorer au risque de reproduire ou d'accentuer des inégalités déjà présentes. Prendre en compte ces différences ne signifie pourtant pas renoncer à une ambition commune. À l'inverse, proposer exactement la même chose à tous ne garantit pas davantage l'égalité.

Le commun ne consiste donc pas à proposer à tous la même chose, de la même manière et au même moment. Il consiste à garantir à chacun des apprentissages et des expériences d'égale ambition. Il suppose également un cadre suffisamment commun et lisible pour que l'accès aux apprentissages ne dépende pas du seul hasard des programmations, des établissements ou des parcours.

La différenciation prend alors sens lorsqu'elle permet de rendre cette ambition réellement accessible, et non lorsqu'elle conduit à réduire les exigences. L'accessibilité des apprentissages n'est donc pas une question périphérique. Elle engage directement leur conception.

Une EPS de qualité vise ainsi un droit réel à apprendre pour toutes et tous : elle cherche à réduire les effets des inégalités sur l'accès aux apprentissages, aux expériences et à la culture corporelle.

4. Construire un rapport positif à soi, aux autres et aux pratiques

Apprendre dépend aussi de la manière dont l'élève entre dans l'expérience proposée et des raisons qu'il trouve pour s'y engager. Le plaisir d'agir, de réussir et de progresser y occupe une place importante. Il peut constituer un levier d'engagement immédiat : pour certains élèves, éprouver du plaisir dans l'activité est une condition pour accepter de s'y investir. L'enjeu est ensuite d'inscrire et d'enrichir ce plaisir dans l'expérience, à travers l'effort consenti, les progrès perçus, la maîtrise progressivement acquise, une meilleure compréhension de la pratique ou le sentiment de devenir capable.

Engagement et apprentissage peuvent ainsi s'alimenter mutuellement. L'enjeu est de proposer des expériences suffisamment exigeantes, accessibles et signifiantes pour que les progrès réalisés et les apprentissages construits nourrissent progressivement des raisons durables de pratiquer et de continuer à apprendre. Ce rapport positif n'exclut ni l'effort, ni l'incertitude, ni la difficulté, dès lors qu'ils s'inscrivent dans une dynamique de progrès.

L'EPS se vit également avec les autres. Les élèves y interagissent, assument des responsabilités, font vivre des règles, rencontrent des différences et construisent une partie de leurs apprentissages dans le collectif. Le rapport à autrui n'est pas un supplément éducatif ajouté aux apprentissages : il participe pleinement aux expériences propres à la discipline. Cette inscription dans le collectif ne s'oppose pas à l'émancipation de la personne. Au contraire, c'est aussi dans la relation aux autres que chacun apprend à mieux se connaître, à faire des choix, à agir de manière plus autonome, à construire et à exprimer sa singularité. Cette émancipation ne se confond pas avec l'individualisme : elle se construit au sein d'une culture commune, dans des relations et des interdépendances.

Une EPS de qualité construit ainsi un rapport positif à soi, aux autres et aux pratiques : elle nourrit des raisons durables de s'engager, de progresser et de s'émanciper avec les autres.

5. Inscrire les transformations dans le temps long

Une réussite ponctuelle ne suffit pas à caractériser un apprentissage durable. L'ambition est de construire des savoirs, des dispositions et des expériences suffisamment stabilisés pour continuer à orienter l'activité de l'élève. Les transformations recherchées peuvent notamment concerner ses manières d'agir, sa connaissance de soi, son autonomie ou encore son rapport à l'effort et aux pratiques.

Parler d'apprentissages durables ne signifie ni qu'ils seraient définitivement acquis, ni qu'ils se transféreraient automatiquement d'une pratique à une autre. Il s'agit de construire des acquisitions suffisamment solides pour être remobilisées, adaptées et reconstruites dans des situations nouvelles ou plus complexes, afin d'élargir les possibilités de l'élève pour comprendre et agir.

Cette ambition impose de penser les apprentissages dans le temps long. Elle suppose de sélectionner des objets d'apprentissage suffisamment importants et peu nombreux pour pouvoir être réellement construits et approfondis. Une progression pertinente ne peut se réduire à une succession de séquences indépendantes : elle articule les ambitions du parcours de formation avec les acquisitions effectives des élèves, afin de reprendre, approfondir et prolonger ce qui a été réellement appris.

Ce temps long concerne également le rapport que l'élève construit à la pratique physique. Apprendre à connaître son corps et ses sensations, éprouver et comprendre l'effort, percevoir ses progrès, devenir plus autonome et trouver du plaisir à pratiquer peuvent contribuer à construire l'envie et la capacité de

poursuivre une activité physique au-delà de l'École. L'EPS participe ainsi aux enjeux de santé liés notamment à l'inactivité physique et à la sédentarité, sans que sa légitimité puisse être réduite à leur seule prévention. Cette perspective participe plus largement à ses visées d'autonomie et d'émancipation.

Une EPS de qualité vise ainsi des transformations durables : elle construit des pouvoirs d'agir et un rapport aux pratiques qui permettent de continuer à apprendre, à choisir et à pratiquer au-delà de l'École.

6. Faire de la qualité une responsabilité partagée

La qualité de l'EPS ne peut reposer sur la seule responsabilité des enseignants. Leur expertise est déterminante : analyser et interpréter l'activité des élèves, sélectionner des contenus, concevoir des situations et des formes de pratique, guider et évaluer les apprentissages, différencier et réguler son intervention. Elle suppose une formation initiale solide et une formation continue ambitieuse.

Mais l'expertise professionnelle ne peut compenser seule des conditions qui empêcheraient réellement d'apprendre. Les volumes horaires et les temps de pratique effective, les installations, les effectifs, l'accès aux différents milieux de pratique, les possibilités de travail en équipe et la continuité des enseignements conditionnent ce qu'il est effectivement possible de faire apprendre. La question des conditions d'enseignement n'est donc pas extérieure à celle de la qualité. Elle participe de l'effectivité du droit d'apprendre.

Il s'agit dès lors d'articuler les responsabilités : les programmes doivent rendre lisibles les ambitions communes et organiser un parcours de formation ; l'institution doit créer les conditions permettant de les rendre effectives ; les enseignants exercent leur expertise pour leur donner une forme concrète, adaptée aux élèves et aux contextes locaux.

Une EPS de qualité relève ainsi d'une responsabilité partagée : elle suppose à la fois une expertise professionnelle forte, des ambitions communes lisibles et des conditions d'enseignement qui permettent réellement aux élèves d'apprendre.

Une exigence commune, des chemins pluriels

Ces six exigences dessinent une ligne commune. Elles ne prescrivent pas une manière unique d'enseigner : c'est précisément là que le pluralisme de l'AE-EPS prend tout son sens, en permettant à des cadres, des outils et des propositions différents de se confronter autour d'exigences clairement affirmées.

Partager une EPS de qualité, c'est partager une même ambition sans imposer une réponse unique : permettre réellement à toutes et tous d'apprendre par corps, de se transformer et d'élargir durablement leurs possibilités d'agir.